

# Le projet de réhabilitation du bâtiment N de l'Arsenal

Maîtrise d'ouvrage : **RÉGION ACADÉMIQUE BFC - RECTORAT DE BESANCON**

Maîtrise d'oeuvre : **ATELIER NOVEMBRE, ALBERT & COMPAGNIE, EGIS, ALTIA**

Dates du chantier : **JUILLET 2022 - FIN 2024**

Le site de l'Arsenal commence sa transformation !

L'université de Franche-Comté, le rectorat et la ville de Besançon veulent transformer le site de l'Arsenal en une cité apprenante et novatrice.

Première étape, la réhabilitation du bâtiment N, avec :

- l'ajout d'une greffe contemporaine pour retrouver les proportions d'origine entre toiture et façade,
- la création d'un bâtiment universitaire moderne et modulable,
- la réalisation d'une expérimentation en économie circulaire.

## Pourquoi une économie circulaire sur ce projet ?

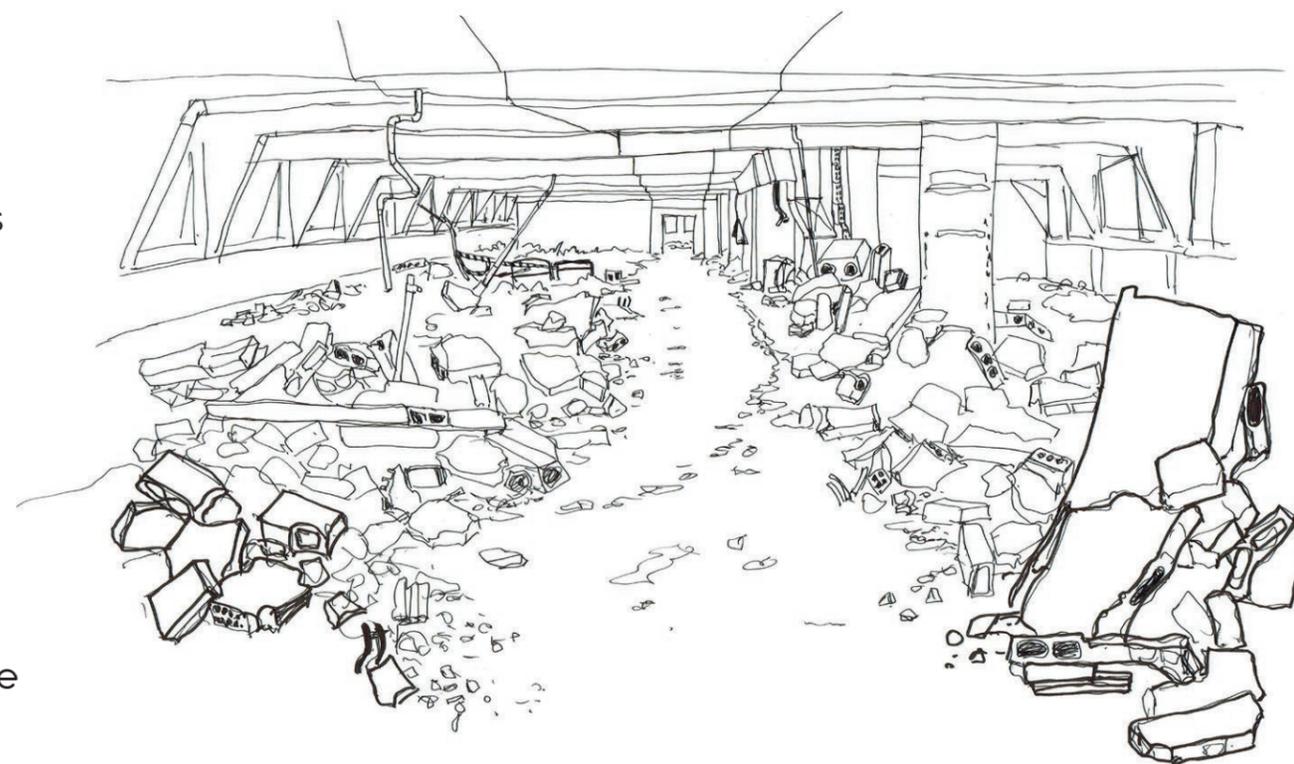
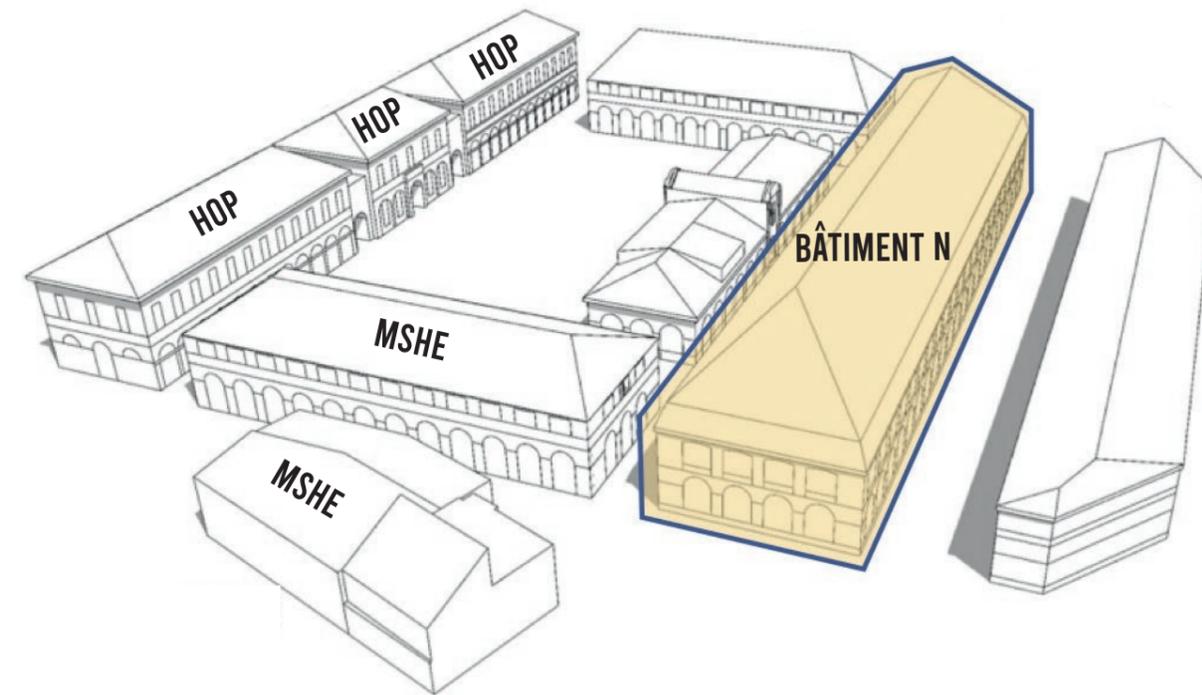
Le rectorat de Besançon, et plus particulièrement la direction régionale académique de l'immobilier, modifie ses méthodes de gestion des projets.

En choisissant une économie circulaire, dont le but est la sobriété – faire mieux avec moins – elle fait le pari de diminuer l'impact énergétique et environnemental du projet, en changeant la base de sa programmation et en intégrant les notions de réversibilité, réemploi, réutilisation et déconstruction.

Le chantier du bâtiment N est idéal pour réaliser cette expérimentation qui s'appuiera sur trois piliers :

- les économies d'énergie et de matériaux,
- le réemploi et la réutilisation des ressources du site,
- l'implication et la formation de personnes en insertion aux nouveaux métiers de l'économie circulaire.

**HÔP HOP HOP A ÉTÉ MISSIONNÉ POUR DOCUMENTER LE CHANTIER ET VOUS LE FAIRE SUIVRE ICI, MOIS PAR MOIS.**



# ÉCONOMIE CIRCULAIRE



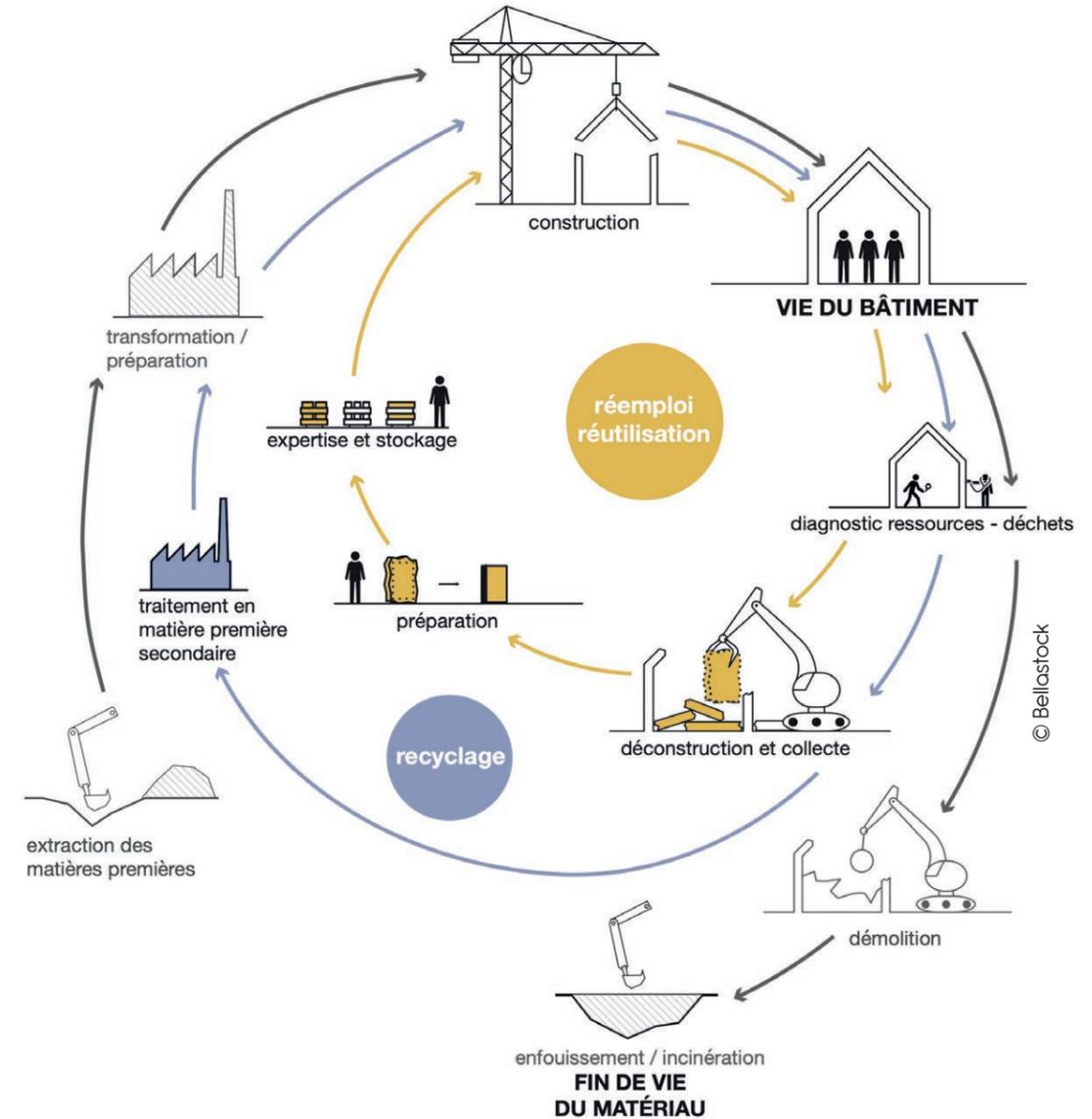
## Comment la maîtrise d'ouvrage a mis en place une économie circulaire autour du projet de réhabilitation du bâtiment N ?

En 2019, avant la phase concours, le collectif Bellastock est mandaté pour un diagnostic ressources du bâtiment N. Celui-ci permet de définir tous les matériaux qui peuvent être réemployés, réutilisés ou recyclés, et donc de limiter la quantité de déchets de chantier liés au curage.

En phase concours, la maîtrise d'ouvrage a établi des critères de sélection du cabinet d'architecture, avec notamment :

- le respect de l'architecture locale,
- la création d'un bâtiment moderne adapté aux enseignements actuels,
- la modularité des espaces,
- la proposition d'innovations environnementales.

L'atelier Novembre, lauréat du concours, propose de mettre en oeuvre cette démarche vertueuse à travers un lot spécifique "économie circulaire". Il est convenu avec



l'ensemble des participants de réserver ce lot aux entreprises d'insertion. C'est pour elles un pari sur l'avenir, qui permet le développement de nouveaux métiers.

Ce projet école, porté par le rectorat pour l'université de Franche-Comté, devient un lieu de formation en économie circulaire.

Les matériaux déposés sont stockés sur le site de l'Arsenal et certains seront à terme réutilisés sur le bâtiment N.

Pour faciliter cette réalisation, la maîtrise d'oeuvre assure une permanence quotidienne sur le chantier.